



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 décembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 décembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 décembre 2008

**Restaurant scolaire Louis Aragon - Travaux de restructuration :
avenants n° 2 aux marchés de travaux pour les lots : 1, 2, 4, 5, 6, 7 et
9**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Gérard ZABATTA -

Excusés ayant donné pouvoir :

Chantal BARRE donne pouvoir à Josiane METAYER –
Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU –
Geneviève RIZZI donne pouvoir à Geneviève GAILLARD –
Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD –
Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA -

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 décembre 2008

DELIBERATION D20080516

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

**Restaurant scolaire Louis Aragon - Travaux de restructuration :
avenants n° 2 aux marchés de travaux pour les lots : 1, 2, 4, 5, 6, 7
et 9**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 26 octobre 2007, le conseil Municipal a approuvé les marchés de travaux de restructuration du restaurant scolaire ARAGON.

En raison d'adaptations techniques inhérentes à ce type de travaux sur l'existant et de demandes du contrôleur technique, des travaux additionnels ont été chiffrés.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prestations initiales nécessitent

l'établissement d'avenants.

Le montant des marchés initiaux est modifié de la manière suivante :

N°	LOTS	ENTREPRISES	MARCHE en € H.T	MARCHE en € TTC	AVENANTS		MONTANT TOTAL MARCHE + AVENANT en € TTC
					en € TTC	%	
1	Maçonnerie – VRD (Etanchéité)	TROUBAT	134 213,41	160 519,24	8 040,73	5,01	168 559,97
2	Charpente métallique Couverture - Bardage	BGN	20 352,79	24 341,94	4 774,43	19,61	29 116,37
4	Cloisons sèches	AUDIS	37 794,34	45 202,03	2 434,67	5,39	47 636,70
5	Menuiserie intérieure	AUDIS	28 763,80	34 401,50	1 977,01	5,75	36 378,51
6	Carrelage - Faïence	NAUDON PENOT	52 351,63	62 612,43	190,76	0,30	62 803,19
7	Peinture - Revêtement sol et mur	REVERDY	32 618,83	39 012,12	1 582,75	4,06	40 594,87
9	Electricité	STECO	37 722,80	45 116,47	4 883,33	10,82	49 999,80

Les avenants d'un montant supérieur à 5% de la totalité du marché ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offre du 1^{er} décembre 2008.

Les dépenses correspondantes sont imputées sur les crédits inscrits au chapitre 25001001, sous-fonction 2511, compte 21312.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants N°2 pour les lots 1, 2, 4, 5, 6, 7 et 9,
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ces avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0

Non participé : 0
Excusé : 1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL